

Climat Social... Mise en demeure pour TOTAL

MISE EN DEMEURE DE L'EMPLOYEUR

Depuis des années, la CGT n'eu de cesse d'alerter sur la dégradation du climat social chez TOTAL et a récemment interpellé le PDG à ce sujet. Suite au nouveau suicide en mars 2017 sur le site du CSTJF, le Ministère du Travail (la DIRECCTE) a mené son enquête et porte la même analyse. Son rapport, remis la semaine dernière, rend des conclusions accablantes !

Les 10 pages détaillent les manquements et défaillances au sein de l'établissement relatifs à :

- L'intensité et le temps de travail,
- L'articulation vie professionnelle-vie privée,
- L'autonomie et l'utilisation des compétences,
- Les rapports sociaux au travail,
- Le sens du travail,
- L'insécurité de la situation de travail...

En conclusion, l'employeur est mis en demeure de procéder à l'évaluation des risques sur ces éléments en particulier.

Pour la CGT, cette mise en demeure vaut pour tous les établissements tant le système de management-RH est identique : nombre de salarié-e-s en témoignent régulièrement auprès des représentants du personnel...

Chaque salarié pourra se reconnaître en tout ou partie dans ce rapport d'enquête.

DES COMPORTEMENTS QUI PERDURENT

Encore aujourd'hui, après que deux salariés se soient donnés la mort, et malgré la mise en demeure du Ministère, la Direction fait fi de ces éléments. Elle continue de passer outre les règles. Elle lance l'externalisation de services sur le site de Pau sans ménagement pour les salarié-e-s concerné-e-s.

De façon similaire, les expatrié-e-s vivent souvent leurs fins de missions de manière "expéditive"...

LA PÉRENNITÉ DE L'ACTIVITÉ EN QUESTION

Ingénieur-e-s, cadres ou technicien-ne-s, et notamment de jeunes salariés, ne sont pas dupes :

"Il n'y a pas de reconnaissance de mon travail"

"Aucun plan de carrière ne m'a été proposé en adéquation avec mes compétences"

"Le système de management et de gestion des carrières n'est pas cohérent"

"Je pense sérieusement à quitter Total"

Avec de telles méthodes managériales, les inquiétudes portent sur deux niveaux :

- pour les salarié-e-s qui ne doivent pas subir mais avoir de réelles perspectives professionnelles et être dans les meilleures conditions sur leur poste de travail,
- pour l'entreprise qui doit recréer un climat social digne à tous points de vue afin de réunir les conditions nécessaires à sa pérennité.

L'ÉTAU DES RÉORG DE 4C&D ET 3C

Au-delà des comportements individuels, c'est tout un système, toute une mécanique qui sont pointés du doigt. Coincés entre le marteau et l'enclume, certaines hiérarchies intermédiaires se retrouvent souvent, à leur corps défendant, à être les instruments du mal-être.

LIBÉRER LA PAROLE

Après avoir pris connaissance des graves faits notifiés par l'Inspection du Travail, nous retrouvons directement les propos échangés régulièrement avec les salariés sur la perception de leur environnement et leurs conditions de travail!

Nous ne sommes pas là devant un constat isolé et la Direction, à tous les niveaux, ne doit pas laisser ce rapport comme lettre morte mais s'en saisir urgemment afin de redresser la barre et mettre en œuvre un plan d'envergure assorti d'objectifs ambitieux pour les salariés et l'entreprise.

Il ne suffira pas que "la Com" livre aux salariés une belle vidéo ou des entretiens "factices" via le WAT pour dire qu'elle fait quelque chose et que tout va bien...

LA DIRECTION DOIT SE REMETTRE EN CAUSE!

L'UGICT CGT appelle les salariés et exhorte les syndicats à construire ensemble des propositions alternatives permettant de sortir de la logique mortifère à l'œuvre, de redonner du sens au travail, axe principal qui ressort de cette enquête.

PLUS UNIS
PLUS
EFFICACES



Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social

CONSIDÉRANT que ce rapport constate une situation dangereuse de risques pour la santé mentale des salariés résultant notamment du non respect des articles L 4121-1 à 5 et R 4121-1 et 2 du code du travail ;

Rapport complet sur <http://ep.cgtotal.fr/>

Cette sérieuse mise en demeure par la DIRECCTE est l'occasion pour les salariés de se faire entendre et de créer les conditions nécessaires pour que Total, au niveau de l'UES AGSH et du Groupe leur donne des perspectives professionnelles à la hauteur de l'ambition du groupe et de leurs attentes.

Dès la rentrée, nous vous proposerons de nous retrouver afin de structurer ces propositions qui devront être portées devant la Direction de Total avec :

- un réel plan de gestion des carrières associant formation, rémunération, compétences, respect...
- un plan d'embauche et de ré internalisation des compétences (prestataires et sous-traitants)

D'ici là, l'UGICT-CGT est à disposition de tous pour que chacun-e ne reste pas seul face à son désarroi....



Merci de ne pas laisser ce tract sur les plateaux du restaurant d'entreprise.



Vous avez des idées ! Venez en parler avec nous pour avoir l'opportunité de les expliquer.

**Centre Scientifique
& Technique Jean Féger**
F017 - avenue Lantibau
64018 PAU Cedex
05 59 83 42 56 / 60 43 68 21

**Tour Coupole
& St Martin d'Hères**
01801 - 2 place Jean Millier
Le Défense 6, 92078 PARIS
01 47 44 43 41
01 41 35 52 45

**Pôle Étude Recherche
Lacq (PERL)**
Pôle Economique 2 - BIM7
64170 ACQ
05 59 67 37 37



@CGI Total



facebook.com/CGTTota



amont-holding.cg1-ucs@total.com



ep.cgtotal.fr



06 28 78 94 34